

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 28 mars 2024

**L'an deux mil vingt-quatre
Le vingt-huit mars**

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 025-200082758-20240328-2024_03_27-DE



NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché
le 02/04/2024

Convocation du Conseil du
15/03/2024

Membres en exercice : 18
Membres présents : 14
Ayant pris part au
vote : 18
Ayant donné
procuration : 4

Résultat du vote :

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Nicolas DEMOLY, M. Christophe FAIVRE-PIERRET, M. Michel DARTEVEL, Mme Mireille PICARD, Mme Laurence JACQUIER, Mme Isabelle GAINET, Mme Nathalie LAURENT, Mme Bénédicte CHARITE, M. Ghislain VICAIRE, M. David BOILLIN, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, M. David HUMBERT

Absents ayant donné pouvoir : Mme Anne HENRY, excusée, pouvoir à M. Pierre CLAUSSE ; M. Patrice PRETOT, excusé, pouvoir à M. Christophe FAIVRE-PIERRET ; Mme Christina MARCHAND, excusée, pouvoir à Mme Laurence JACQUIER ; Mme Corinne BERTRAND, excusée, pouvoir à Mme Nathalie LAURENT

Absents :

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Christophe FAIVRE-PIERRET a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

DCM : n° 2024-03-27

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Maire présente la totalité des comptes en fonctionnement et en investissement et soumet au Conseil Municipal le vote du Budget Primitif 2024 – budget assainissement – M49 qui présente la vue générale suivante :

SECTION D'EXPLOITATION

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
11	Charges à caractère général	55 000,00
12	Charges de personnel	15 000,00
14	Atténuations de produits	0,00
023	Virement à la section d'investissement	57 716.30
042	Opération d'ordre	63 419.15
65	Autres charges de gestion courante	24 990.06
66	Charges financières	10 000.00
67	Charges exceptionnelles	60 000.00
68	Dotations aux amortissements	3 000.00
	TOTAL	289 125.51

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 025-200082758-20240328-2024_03_27-DE



B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
002	Excédent année antérieure	163 852.16
70	Produits des services	95 000.00
73	Impôts et taxes	0.00
74	Dotations et participations	3 500.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00
042	Opérations d'ordre	26 135.45
78	Reprises sur amort, dépréciations, provisions	2 994.02
	TOTAL	291 481.63

SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES DEPENSES

		BUDGET VOTE
001	Solde d'exécution	1 726.98
16	Remboursement d'emprunts	35 000.00
20	Immobilisations incorporelles	20 000.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00
21	Immobilisations corporelles	40 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00
020	Dépenses imprévues (Invest)	0.00
040	Opérations d'ordre	26 135.45
	TOTAL	122 862.43

B- LES RECETTES

		BUDGET VOTE
021	Virement de la section fonctionnement	57 716.30
001	Solde d'exécution	0.00
040	Opérations d'ordre entre sections	63 419.15
1068	Dotations fonds divers	0.00
10	Dotations fonds divers (hors 1068)	1 726.98
13	Subventions d'investissement	0.00
16	Emprunts et dettes assimilés	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00
	TOTAL	122 862.43

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif – budget assainissement – M49 pour l'année 2024 à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance sus dite.

Le Maire,
Maxime GROSHENRY

